

Actualité

Mme B et l'index erroné



Lancement des vidéos « Que peut faire le médiateur pour moi ? »

Le médiateur national de l'énergie diffuse de courtes vidéos sur les réseaux sociaux afin de mieux expliquer les cas et le déroulement des litiges qu'il aide à résoudre.

Chaque exemple reprend un dossier traité (et anonymisé) en moins de 1min50.

Le cas de « Monsieur D et le compteur Linky » est le premier exemple diffusé sur [Facebook](#) et [Twitter](#).

Première vidéo :

<https://player.vimeo.com/video/271623858>

> Toutes les vidéos sont sur notre compte [Youtube](#) ou [Vimeo](#) ou sur notre page : [Que peut faire le médiateur national de l'énergie pour moi ?](#)



Pour tout savoir sur mes démarches et mes droits :

Je consulte le site internet www.energie-info.fr ou je contacte le

0 800 112 212 Service & appel
gratuits